

Ouagadougou, le 27 décembre 2019

COMMUNIQUE

C'est avec tristesse que le gouvernement a appris le décès, en France de Monsieur Komi Sambo Antoine, dans la nuit du 26 décembre 2019.

Homme très averti des questions de justice, ce magistrat à la retraite a été un grand serviteur de l'Etat. Il a occupé, entre autres des hautes fonctions au nombre desquelles ministre, député, président de la Cour suprême.

Le gouvernement présente ses condoléances à la famille éplorée et à la communauté des hommes de droit.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,



Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'ordre national